

Paris, le 10 février 2021

## **Négociation de branche Caisses d'Épargne Qualité de Vie au Travail (QVT)**

# **Un délai supplémentaire pour se donner la possibilité d'aboutir...**

Malgré un travail important et des propositions constructives de part et d'autre, la négociation pour le renouvellement de l'accord de branche n'a pas abouti.

En l'état, la QVT se résume trop souvent à une déclaration de bonnes intentions.

Les trois organisations syndicales réformistes considèrent que ce sujet central mérite plus et mieux.

Après l'échec de la NAO, un projet d'accord QVT insuffisant ne pouvait se conclure positivement. Un groupe mutualiste comme le nôtre se doit d'être exemplaire et même pionnier dans un domaine qui engage la santé de ses collaborateurs, la qualité de service directement liée aux conditions de travail et qui fait partie intégrante de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE).

**Nous considérons que la transformation profonde de nos métiers ne peut se réaliser que dans le cadre d'un partenariat social renouvelé, loyal et ambitieux.**

Nos trois organisations se rejoignent sur cette analyse.

Chacune conserve sa liberté de conclure ou pas, mais souhaite des accords ambitieux.

### **Donner sa chance à un avenir meilleur**

Plutôt que de se résigner à une absence d'accord sur la QVT, nous avons proposé et obtenu une prorogation de l'accord en vigueur jusqu'au 30 juin 2022.

Ce délai supplémentaire permettra à nos organisations syndicales de formuler de nouvelles propositions et de les ajuster au récent Accord National Interprofessionnel en matière de santé au travail et conditions de travail (A.N.I), ainsi qu'au futur débat législatif.

**Nous avons la conviction que la Qualité de Vie et les Conditions de Travail participent de la santé individuelle, du bien-être au travail et par voie de conséquence de la performance de l'entreprise.**

**Dans l'intérêt de tous, nous souhaitons renouveler un dialogue social de qualité et maintenir la continuité des négociations.**

Les représentants CFDT, SNE-CGC et Syndicat Unifié-Unsa